

UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE OUEST AFRICAINE
(Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée Bissau, Mali, Niger, Sénégal, Togo)

Date de parution : juillet 2004

La Commission

**INDICE DES PRIX A LA CONSOMMATION
AU SEIN DE L'UEMOA
(Mai 2004)**

Evolution par rapport à avril 2004 caractérisée par :

- Une hausse du niveau général des prix dans tous les pays sauf au Sénégal ;
- Une hausse du prix des produits alimentaires dans tous les pays sauf au Sénégal ;
- Une hausse du prix des services de transports dans tous les pays sauf en Côte d'Ivoire, en Guinée – Bissau et au Togo.

Avertissement

Conformément au règlement n° 05/97/CM du 16 janvier 1997, l'indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC) remplace depuis le 1er janvier 1998 l'indice des prix à la consommation africaine (IPC) calculé dans la principale agglomération de chaque pays membre de l'UEMOA. Ce nouvel indice est plus performant que le précédent, par suite d'une base plus récente, d'une nomenclature commune et internationale, de pondérations actualisées (datant de 1996), d'une collecte des prix améliorée et de calculs plus précis. Cet indice est dit harmonisé car la même méthodologie a été appliquée dans huit Etats membres de l'UEMOA. Un indice régional UEMOA a été calculé à partir des indices nationaux harmonisés. Le calcul intégrera très prochainement la Guinée – Bissau dans l'indice régionale.

Le niveau général des prix à la consommation au sein de l'Union est ressorti, en variation mensuelle, à 0,5 % au cours du mois de mai 2004 contre 0,8 % le mois précédent. Hors produits alimentaires, il a enregistré une stabilité par rapport à avril 2004.

En glissement annuel, le niveau général des prix à la consommation du mois de mai 2004 a reculé de 0,2 %. Hors alimentation, l'inflation en glissement annuel s'est établi à 2,0 %. En mai 2003, il était de 2,7 %.

Tableau 1 : Evolution des prix à la consommation dans les pays de l'UEMOA (base 100 : année 1996) (*)

PAYS	Indices pour les mois de					Variations (en %) depuis		
	mai-03	févr-04	mars-04	avr-04	mai-04	1 mois	3 mois	12 mois
BENIN	124,8	124,3	123,3	124,1	124,9	0,7	0,5	0,1
BURKINA FASO	118,2	112,8	113,3	114,4	115,3	0,8	2,2	-2,5
COTE D'IVOIRE	126,7	124,1	125,2	127,4	127,7	0,2	2,9	0,8
GUINEE - BISSAU	96,8	96,4	96,5	97,4	97,6	0,2	1,2	0,8
MALI	110,0	104,3	105,1	104,1	106,0	1,8	1,6	-3,6
NIGER	114,1	110,7	110,2	110,9	112,6	1,5	1,7	-1,3
SENEGAL	108,4	110,0	109,9	109,2	109,1	-0,1	-0,8	0,6
TOGO	118,3	113,9	113,2	114,6	116,2	1,4	2,0	-1,8
UEMOA hors Guinée - Bissau	118,9	116,8	117,1	118,0	118,6	0,5	1,6	-0,2

Source : Commission de l'UEMOA et INS des Etats membres

(*) Les relevés des prix ont été effectués dans la principale agglomération de chaque Etat membre

Tableau 2 : Evolution des prix selon le type de dépenses dans l'UEMOA

Types de consommation	Pondérations	Indices pour les mois de					Variations (en %) depuis		
		mai-03	févr-04	mars-04	avr-04	mai-04	1 mois	3 mois	12 mois
Produits alimentaires, boissons et tabac	37,87	119,8	113,3	113,1	113,7	115,4	1,5	1,8	-3,7
Articles d'habillement et articles chaussants	7,71	103,8	102,1	101,9	102,2	102,3	0,1	0,3	-1,4
Logement, eau, électricité et autres combustibles	13,66	118,8	119,5	119,3	119,9	119,1	-0,6	-0,3	0,3
Ameublement, équipement ménager et entretien courant	6,38	111,3	110,1	110,1	110,0	109,9	-0,1	-0,2	-1,3
Santé	3,48	118,4	118,1	118,3	118,5	118,9	0,3	0,7	0,4
Transports	9,95	127,3	127,2	129,0	129,6	130,2	0,5	2,3	2,3
Loisirs, spectacles et culture	3,46	105,2	106,5	106,5	106,5	107,0	0,4	0,4	1,7
Enseignement	2,43	117,0	119,0	118,9	118,8	118,8	0,0	-0,2	1,6
Hôtels, cafés, restaurants	8,33	125,3	130,0	130,1	132,5	132,5	0,0	1,9	5,7
Autres biens et services	6,73	125,3	126,2	130,2	134,6	134,5	-0,1	6,6	7,3
UEMOA hors Guinée - Bissau	100,0	118,9	116,8	117,1	118,0	118,6	0,5	1,6	-0,2

Source : Commission de l'UEMOA et INS des Etats membres

I : EVOLUTION MENSUELLE

1.1 Niveau régional

Le niveau général des prix à la consommation de l'Union, au cours du mois de mai, a augmenté de 0,5 % par rapport à avril 2004. Le relèvement du niveau général des prix au cours de ce mois est le fait des hausses enregistrées par les prix des produits alimentaires de 1,5 % et, dans une moindre mesure, par les frais des transports 0,5 %. L'inflation est atténuée par le recul de 0,6 % du niveau des prix du type de consommation « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » à la faveur d'un bon approvisionnement des marchés en combustibles divers dont le charbon de bois.

Hors produits alimentaires, le niveau général des prix est resté stable par rapport à avril 2004.

1.2 Par pays

Au Bénin, en mai 2004 le niveau général de prix à la consommation a connu une hausse de 0,7 % comme au mois précédent. Cette évolution est principalement le fait des hausses de prix de 1,4 % et de 1,0 % observées, respectivement, au niveau des types de consommation « Produits alimentaires, boissons, tabac » et « Transports ». Le relèvement des prix au niveau du premier type de consommation est dû aux hausses enregistrées par les produits alimentaires notamment, les légumes frais, le poisson et les céréales. Ces hausses seraient liées à la saisonnalité de ces produits. En ce qui concerne le deuxième type de consommation, la hausse des prix est liée à la progression des prix des carburants et lubrifiants vendus en bordure des voies en relation avec la hausse du prix de ces produits au Nigéria.

Hors produits alimentaires, la progression du niveau général des prix est de 0,3%. Elle est essentiellement expliquée par la hausse des prix des carburants et lubrifiants.

L'analyse de l'inflation selon la nature du produit, indique une augmentation des prix des produits frais de 3,6 % et une diminution de 0,3 % des prix des produits non énergétiques et non frais. Le niveau des prix des produits énergétiques a progressé de 1,5 %. L'analyse de l'inflation selon la provenance des produits indique qu'elle est le fait des produits importés. En effet, leurs prix ont augmenté de 1,6 % contre 0,1 % pour les prix des produits locaux. Les prix des produits en provenance de l'UEMOA ont accusé une hausse de 0,4 %.

Au Burkina, en mai 2004 le taux d'inflation mensuel s'est établi à 0,8 %. L'augmentation du niveau général des prix s'explique essentiellement par celle des prix des types de consommation « Produits alimentaires, boissons, tabac » de 2,1 %, « Transports » de 1,5 % et « Loisirs, spectacles et culture » de 2,4 % en rapport avec la hausse des prix de la presse et imprimés divers. Le relèvement du niveau des prix des produits alimentaires est dû à la hausse des prix des légumes frais de 74,6 %. L'augmentation du cours mondial du pétrole brut a influencé le prix du litre de l'essence ordinaire qui passe de 500 F en avril à 516 F en mai contribuant ainsi à augmenter les prix des services des transports.

L'inflation a été atténuée par le recul du niveau des prix des types de consommation « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » de 1,0 %, « Hôtels, cafés, restaurants » de 0,2 % et « Autres biens et services » de 0,8 %. Ces baisses sont en rapport avec celles enregistrées par les prix des produits d'entretien et réparation de logement, des prix des services de restauration et des tarifs du téléphone et télégraphe.

Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix a augmenté de 0,2 % en liaison avec la hausse du prix de l'énergie.

L'analyse de l'évolution des prix selon les nomenclatures secondaires indique que la hausse des prix de mai 2004 est due essentiellement aux prix des produits frais et des produits énergétiques qui ont augmenté de 3,6 % et 1,2 %, respectivement. Selon la provenance des produits, le relèvement du niveau général des prix est aussi bien le fait des produits locaux

(+0,5 %) que de celui des produits importés (+0,9 %). Les prix des produits UEMOA ont progressé de 2,3 % contre une stabilité de ceux d'Asie.

En Côte d'Ivoire, le niveau général des prix à la consommation observé au cours du mois de mai 2004, a poursuivi sa progression en ressortant, en variation mensuelle, à 0,2 % contre 1,7 % le mois précédent. Cette évolution s'explique par les relèvements du niveau des prix du type de consommation « Produits alimentaires, boissons, tabac » de 1,3 % en rapport avec la baisse de l'offre de pomme de terre, manioc, banane plantain et autres tubercules dont les prix augmentent de 9,7 %. Toutefois, la hausse du niveau général des prix a été atténuée par la baisse des prix du type de consommation « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » de 1,4 % consécutive à un bon approvisionnement du marché en charbon de bois. Hors produits alimentaires, l'inflation est passée de 1,8 % en avril à -0,3 % en mai.

Selon la nature du produit, on note une contribution positive au taux d'inflation des produits frais et une contribution négative pour les produits énergétiques et non frais. Ainsi, les prix des produits frais ont progressé de 3,4 % contre une diminution des prix des produits énergétiques de 2,0 % et les autres de 0,3 %. Selon la provenance, la progression de l'inflation au cours de ce mois serait le fait aussi bien des produits locaux que des produits importés. Leurs prix ont tous augmenté de 0,2 %. Les prix des produits en provenance de l'UEMOA ont toutefois reculé de 3,6 % contre une hausse de ceux d'Europe et d'Asie, respectivement de 1,0 % et 2,9 %.

En Guinée - Bissau, le niveau général des prix à la consommation est ressorti à 0,2 % contre 0,9 % le mois précédent. L'augmentation du niveau général des prix s'explique essentiellement par celle des prix du type de consommation « Produits alimentaires, boissons et tabac » qui ont progressé de 0,4 %, en rapport avec le renchérissement des prix des légumes frais de 9,8 %. Le niveau général des prix, hors produits alimentaires, a reculé de 0,1 %. Cette évolution s'explique notamment par la diminution des prix des types de consommation « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » de 0,4 %. Tous les autres types de consommation ont enregistré un niveau de prix quasi - stable.

L'analyse de l'évolution des prix selon l'état des produits fait ressortir une hausse des prix des produits frais de 0,4 % alors que ceux des produits énergétiques reculent de 0,3 %. Les prix de l'ensemble des produits hors énergie et hors produits frais progressent de 0,1 %. Selon la provenance des produits, l'inflation du mois de mai 2004 résulte d'une hausse des prix des produits locaux de 0,8 % et d'une baisse des prix des produits importés de 0,5 %.

Au Mali, en mai 2004 le niveau général des prix à la consommation a enregistré une hausse de 1,8 % après une baisse de 0,9 % en avril 2004. Cette hausse du niveau des prix est liée principalement à la hausse saisonnière des prix des produits du type de consommation « Produits alimentaires, boissons et tabac » de 3,5 %. Ainsi, les prix des céréales non transformés et les légumes frais augmentent de 8,1 % et 15,2 %, respectivement. Du point de vue de la contribution à l'inflation, le type « Produits alimentaires, boissons et tabac » explique totalement le relèvement du niveau des prix en enregistrant 1,8 point de pourcentage. Le niveau général des prix calculé hors produits alimentaires, est ressorti en hausse de 0,4 % en liaison avec l'augmentation des prix des types de consommation « Ameublement, équipements ménagers et entretien courant » et « Autres biens et services ».

Au Niger, le taux d'inflation mensuel s'est établi à 1,5 % en mai contre 0,7 % en avril 2004. Le relèvement du niveau des prix en mai 2004 s'explique principalement par les hausses de prix enregistrées par les types de consommation « Produits alimentaires, boissons et tabac » et « Transports ». La hausse de 1,2 % du prix des céréales non transformées (5,0 % en avril) et de la hausse du prix des légumes frais de 69,3 %, en liaison avec le début de la campagne agricole 2004-2005, explique le relèvement du niveau des prix des produits alimentaires de 2,9 %. L'augmentation du prix des « Transports » de 1,7 % est due à celles

des prix des carburants et lubrifiants de 4,5 % dont l'essence ordinaire (4,6 %), le super (3,9 %) et l'essence mélange (3,7 %). Pour ces deux types de consommation, leur contribution à l'inflation s'est établie à 1,3 point et 0,2 point de pourcentage, respectivement.

Le niveau général des prix calculé hors produits alimentaires, accuse, comme au mois précédent, une hausse de 0,5%.

Selon l'état du produit, la hausse des prix est le fait des produits frais et des produits énergétiques qui ont augmenté de 6,2 % et 1,9 %, respectivement. Hors produits frais et hors produits énergétiques, le niveau des prix a baissé de 0,2 %. Selon la provenance, l'inflation serait le fait des produits locaux dont les prix ont augmenté de 1,8 %. Les prix des produits importés augmentent aussi, mais de 1,0 %. Par contre, les prix des produits en provenance de l'espace UEMOA reculent de 0,2 %.

Au Sénégal, la baisse des prix amorcée en mars 2004 s'est poursuivie en mai. Le taux d'inflation mensuel s'est établi à -0,1 % contre -0,6 en avril 2004. Le recul des prix du type de consommation « Produits alimentaires, boissons et tabac » est de 0,4 % bien que les prix des céréales non transformés aient augmenté de 3,9 %. Les prix des produits alimentaires se sont repliés du fait de la baisse des prix des poissons de 9,0 % et des légumes frais de 21,7 %. Par ailleurs, il faut noter qu'au cours de ce mois, le niveau des prix du type de consommation « Transports » a augmenté de 0,1 % essentiellement du fait du relèvement du prix des carburants et lubrifiants de 4,2 % en moyenne.

Les types de consommation « Produits alimentaires, boissons et tabac » et « Transports », en contribuant au taux d'inflation pour -0,4 point et pour 0,6 point, respectivement, expliquent essentiellement l'évolution du niveau général des prix en mai 2004.

Le niveau général des prix calculé hors produits alimentaires, s'est établi à 0,1 % comme au mois précédent en liaison avec la hausse des prix des produits énergétiques.

L'analyse des prix selon l'état du produit indique que la baisse des prix a été portée par les prix des produits frais (-1,0 %) alors que ceux de l'énergie ont progressé de 0,9 %. Hors produits frais et produits énergétiques, les prix se stabilisent. Selon la provenance, la baisse des prix s'explique par celle des produits locaux de 0,6 % alors que les prix des produits importés augmentent de 1,2 %.

Au Togo, le taux d'inflation mensuel est assorti de 1,4 % au mois de mai 2004. L'augmentation du niveau des prix s'explique principalement par celle du type de consommation « Produits alimentaires, boissons et tabac » de 4,7 %. Les plus importantes hausses ont été observées au niveau des prix des poissons (6,5 %), des tubercules (16,3 %) et des légumes 19,7 %). L'inflation des prix a été limitée par un repli des prix du type de consommation « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » de 1,3 %. En contribuant au taux d'inflation pour 1,8 point et pour -0,2 point, respectivement, ces deux types de consommation ont influencé l'évolution du niveau général des prix au cours de ce mois. Le niveau des prix de tous les autres types de consommation est resté stable. Le taux d'inflation calculé hors produits alimentaires s'est établi à -0,2 % en rapport avec la baisse des prix enregistré par le type de consommation « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles ».

Analysée sous l'angle de la nature du produit, la hausse du niveau des prix au mois de mai 2004 est imputable aux produits frais qui ont accusé une hausse de 8,3 % alors que ceux des produits énergétiques reculent de 1,4 %. Hors produits frais et hors énergie, les prix se sont stabilisés. Selon la provenance, la hausse du niveau général des prix est à la fois le fait des produits locaux et importés dont les prix ont progressé de 1,4 %.

II EVOLUTION ANNUELLE

Le niveau général des prix au cours du mois de mai 2004 comparé à celui du mois de mai 2003 accuse un recul de 0,2 % comme au mois précédent. Pour ce type d'inflation, le Bénin, la Côte d'Ivoire, la Guinée Bissau et le Sénégal enregistrent des hausses de prix comprises

entre 0,1 % et 0,8 %. La plus forte baisse (-3,6 %) a été enregistrée au Mali. Ce fut également le cas le mois précédent avec un taux de -5,3 %.

La diminution du taux d'inflation en glissement annuel s'explique essentiellement par celle des prix du type de consommation « Produits alimentaires, boissons et tabac » de 3,7 %. Les autres types de consommation, pour la plupart, ont enregistré une augmentation de prix. Les plus importantes hausses ont été enregistrées par les types de consommation « Hôtels, cafés, restaurants » (5,7 %) et « Autres biens et services » (7,3 %).

Le taux d'inflation, calculé sur la base de l'indice moyen des douze derniers mois, est ressorti à 0,2 % contre 0,4 % le mois précédent. Par rapport à la norme communautaire fixée à 3,0 % au maximum, chaque pays a enregistré un taux d'inflation inférieur. Quatre pays (Mali, Niger, Sénégal et Togo) ont enregistré des taux moyens négatifs. L'examen de la situation par type de consommation montre que le niveau des prix moyen du type de consommation « Produits alimentaires, boissons et tabac » baisse de 2,9 %. Les types de consommation « Hôtels, café et restaurants » et « Autres biens et services » ont enregistré des hausses de 3,7 % à 7,0 % (cf. tableau 4).

Tableau 3 : variation de l'indice moyen sur les 12 mois

PAYS	Moyenne de la période juin 2002 à mai 2003 (1)	Moyenne de la période juin 2003 à mai 2004 (2)	Variation (2)/(1) en %
BENIN	123,5	124,0	0,4
BURKINA FASO	115,4	116,1	0,6
COTE D'IVOIRE	123,1	125,2	1,7
MALI	112,4	108,1	-3,8
NIGER	115,9	113,1	-2,4
SENEGAL	110,1	109,9	-0,1
TOGO	115,6	114,3	-1,1
Ensemble UEMOA hors Guinée - Bissau	117,7	118,0	0,2

Tableau 4 : variation de l'indice moyen sur les 12 mois par type de consommation

Types de consommation	Moyenne de la période juin 2002 à mai 2003 (1)	Moyenne de la période juin 2003 à mai 2004 (2)	Variation (2)/(1) en %
Produits alimentaires, boissons et tabac	119,4	116,0	-2,9
Articles d'habillement et articles chaussants	103,5	103,1	-0,4
Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles	116,9	119,5	2,3
Ameublement , équipement ménager et entretien courant de la maison	110,8	110,6	-0,2
Santé	116,8	118,1	1,1
Transports	126,2	127,7	1,2
Loisirs , spectacles et culture	104,8	105,4	0,6
Enseignement	115,7	118,7	2,6
Hôtels , cafés , restaurants	123,6	128,2	3,7
Autres biens et services	119,4	127,8	7,0
Ensemble UEMOA hors Guinée Bissau	117,7	118,0	0,2

Tableau 5 : Variation mensuelle par pays du niveau des prix des produits selon l'état et l'origine

nature et provenance du produit	(mois de mai 2004)							
	Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée - Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo
Etat du produit								
produits frais	3,6	3,6	3,4	0,4	nd	6,2	-1,0	8,3
produis énergétiques	1,5	1,2	-2,0	-0,3	nd	1,9	0,9	-1,4
produits autre que produits frais et énergie	-0,3	0,1	-0,3	0,1	nd	-0,2	0,0	0,0
Origine du produit								
produits locaux	0,6	0,5	0,2	0,8	nd	1,8	-0,6	1,4
produits importés	0,7	0,9	0,2	-0,5	nd	1,0	1,2	1,4
Dont d'origine UEMOA	0,4	2,3	-3,6	nd	nd	-0,2	nd	-0,3

Nd : non disponible

Graphiques

